



Dens gens. Des processus. Des produits. Des lieux.
Voilà comment nous faisons changer les choses.



GROUPE CSA

Table des matières

Les gens	02
Les processus	02
Produits	03
Lieux	03
Un message de Daniel Gagnier, président du conseil, et de Robert M. Griffin, président et chef de la direction	04
Conseil d'administration	07
Équipe de la haute direction	08
Responsabilité de la direction à l'égard des données financières	09
Rapport des vérificateurs	10
Situation financières	11
Actif net	12
Activités	12
Flux de trésorerie	13
Notes aux états financiers consolidés	14
But des IRC	25



- Développement des normes
- Codes et normes sous forme imprimée et électronique
- Séminaires et formation
- Services aux membres
- Services de consultation



- Enregistrement des systèmes de gestion
- Formation et séminaires



- Essais des produits
- Services de certification



- Évaluation des performances de produit de consommation
- Données analytics
- Services consultatifs

Pensez-y.
Ce qui compte dans la vie.
Ce que vous affrontez en une journée.

Dens gens. Des processus. Des produits. Des lieux.
Voilà comment nous faisons changer les choses.

Ce qui est important pour vous l'est pour nous.

Nous croyons que les gens méritent de vivre dans des milieux plus sécuritaires et plus sains... que les produits doivent respecter des normes... et que les organismes et les entreprises doivent faire preuve d'excellence dans les processus qu'ils utilisent.

Nous travaillons en collaboration avec les parties concernées pour mettre sur le marché des normes et des solutions pratiques innovantes. Nous mettons des produits à l'essai, nous en évaluons la sécurité et le rendement et nous les certifions. Nous évaluons les pratiques des entreprises en fonction des normes internationales.

Soulever des questions cruciales, y répondre avec soin et détermination...

Voilà notre travail quotidien.

Les gens

Pouvons protéger les gens des catastrophes? Pouvons-nous préserver notre planète? CSA contribue à mettre au point des solutions de prévention et de réponse aux crises, qu'il s'agisse de changements climatiques ou de préparation aux situations d'urgence.

- Les menaces contre notre sécurité prennent de nouvelles formes et de nouvelles dimensions. Pourtant la plupart des premiers intervenants ne disposent pas de l'équipement de protection minimum requis en cas d'incidents de type chimique, biologique, radiologique ou nucléaire. C'est la raison pour laquelle CSA collabore avec L'Office des normes générales du Canada d'autres parties concernées en vue de mettre au point une nouvelle norme nationale visant à mieux protéger les personnes qui risquent leur vie pour nous protéger.
- Les entreprises et les organismes désireux de gérer leurs émissions de gaz à effet de serre peuvent à présent tirer parti d'une gamme de produits et services de CSA qui respectent les nouvelles normes internationales. GES ÉcoDépart^{MC} aide les utilisateurs à établir et à mettre à jour l'inventaire de leurs émissions alors que GES GéoProjets^{MC} permet de quantifier les projets réduisant les émissions. CSA propose également de la formation, des documents, des services conseils et des registres pour répondre à l'urgente question des changements climatiques.

Les processus

Comment puis-je intégrer l'excellence dans mon entreprise? Comment pouvons-nous être plus efficaces et plus efficaces? QMI favorise l'excellence par l'entremise d'une vaste gamme de services d'audit et d'enregistrement de systèmes de gestion offerts aux entreprises pour améliorer leur rentabilité.

- Les auditeurs hautement qualifiés et les gestionnaires de produits spécialisés de QMI aident les entreprises et les organismes à obtenir leur enregistrement aux normes du système de gestion. Le Corpus Christi Army Depot, qui est devenu en 2006 la première base des Forces armées américaines de sa catégorie ayant obtenu son enregistrement à la norme AS9100, spécifiquement conçue pour l'industrie aérospatiale, en est un exemple.
- QMI a commencé à émettre ses premiers certificats d'enregistrement à la norme ISO 22000:2005 systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires, permettant aux organisations de la chaîne alimentaires de démontrer leur aptitude à maîtriser les dangers liés à la salubrité alimentaire.

Produits

Tel produit répond-il aux normes de sécurité et de rendement? Comment savoir s'il fonctionnera? CSA International étend ses services à l'échelle mondiale et travaille à protéger les consommateurs des produits dangereux.

- L'ouverture récente d'un deuxième bureau de CSA International en Inde, servant la région de Mumbai qui compte de fortes concentrations de fabricants d'équipements informatiques, audiovisuels et industriels, ainsi que d'équipements d'essais et d'évaluation, a renforcé la présence de CSA International en Asie et accéléré la croissance de ses activités dans cette région.
- CSA International et OnSpeX ont commencé les travaux d'agrandissement de leurs installations de Cleveland, en Ohio, ce qui augmentera leur capacité et permettra d'y effectuer des essais supplémentaires pour les outils électriques, les appareils au gaz, les produits de plomberie et autres. OnSpeX a également ouvert un nouveau centre à Shanghai, en Chine, pour évaluer des produits destinés à la vente en Amérique du Nord.
- CSA International, avec des partenaires de la lutte contre les produits contrefaits, a lancé le Réseau canadien de lutte contre la contrefaçon (CACN). Le CACN s'efforce de sensibiliser davantage le public au fait que les produits contrefaits sont illégaux, qu'ils peuvent mettre des vies en danger, qu'ils financent le crime organisé et qu'ils peuvent faire perdre leur emploi à de nombreux Canadiens. Le CACN contribuera également à l'application de la loi et aidera le secteur privé dans un effort soutenu visant à réduire la hausse fulgurante du commerce des produits contrefaits au Canada.

Lieux

Votre lieu de travail est-il sécuritaire? Nos infrastructures sont-elles résistantes? Le CSA contribue à réduire les décès et les blessures au travail...et à faire en sorte que les bâtiments et les réseaux soient prêts en cas d'événements défavorables.

- Pendant la dernière décennie, les cas de décès et de blessures en milieu de travail ont augmenté. En 2006, CSA a émis la première norme consensuelle canadienne pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail (GSST), la norme CSA Z1000, pour aider les entreprises à réduire ou à prévenir les blessures, les maladies et les décès en milieu de travail.
- Les événements climatiques extrêmes ont un impact important sur les régions urbaines et rurales partout au Canada, et les ingénieurs ont un rôle essentiel à jouer dans la conception d'infrastructures résistantes et durables. CSA a lancé un projet consistant à étudier les effets des changements climatiques sur les bâtiments et sur les réseaux d'alimentation en énergie, en eau et de transport, ainsi qu'à déterminer les domaines dans lesquels la formation des ingénieurs peut être mise à jour pour tenir compte des effets des changements climatiques.

Un message de Daniel Gagnier, président du conseil, et de Robert M. Griffin, président et chef de la direction



Ce qui importe, c'est d'améliorer les choses

En examinant notre rendement au cours de l'année, nous prenons en considération non seulement notre travail—les normes que nous avons créées, les services que nous avons offerts, les processus que nous avons vérifiés—mais également les moyens qui nous ont permis d'améliorer la vie des gens. Comment avons-nous amélioré les processus commerciaux? Comment avons-nous amélioré la sécurité des produits? De quelles façons avons-nous amélioré les endroits où nous vivons, où nous travaillons et que nous fréquentons? À Groupe CSA, ce sont les indicateurs les plus significatifs de nos progrès, car ils montrent l'incidence directe et réelle de notre travail.

Le besoin d'élaborer des normes au service des gens et des entreprises n'a jamais été si grand. L'essor du commerce international et les préoccupations grandissantes du public à l'égard de la qualité, de la sécurité et de l'environnement stimulent la demande pour nos produits et services.

Groupe CSA a répondu à cette demande en 2006, tel que l'illustre la croissance de 4,3 % de nos produits d'exploitation (8,0 % à un taux de change constant). CSA, notre division des normes et centre de formation, a doublé de volume au cours des cinq dernières années. Manifestement, nous fournissons des solutions qui répondent aux besoins réels du marché.

Au service des gens

À l'externe, nos efforts se concentrent sur l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des gens. L'an dernier, nous avons lancé des projets, tels que l'élaboration de nouvelles normes en matière de préparation en cas d'urgence et d'équipement de protection des premiers intervenants, qui mènent à une sécurité accrue. De plus, la CSA collabore avec la province de l'Ontario dans le but de faire de celle-ci, au cours des prochaines années, l'un des territoires, dans le monde entier, offrant la plus grande accessibilité aux personnes handicapées.

À l'interne, Groupe CSA continue d'accroître son effectif afin de répondre à la demande croissante pour ses services. Au cours de l'exercice 2007–2008, nous augmenterons de 7 % notre effectif; ce sont plus de 1 400 employés qui se joindront à nos membres, dont le nombre dépasse 9 000, pour se consacrer aux vraies priorités.

Attirer et retenir des employés de talent exige des efforts soutenus en gestion des ressources humaines. Nos divisions commerciales ont donné suite à des sondages auprès des employés en mettant sur pied de nouveaux programmes et services destinés à favoriser leur engagement et à reconnaître leur rendement. Groupe CSA, qui poursuit ses efforts afin de demeurer un employeur de choix, était fière de recevoir, en 2006, la mention de « lieu de travail exceptionnel » dans le cadre du programme de prix NorthCoast 99 d'une organisation de l'Ohio.

L'amélioration des processus

Gagner et garder la confiance des parties intéressées est devenu une priorité essentielle pour les entreprises et les gouvernements. Les organisations cherchent à démontrer qu'elles pratiquent une bonne gouvernance, qu'elles mettent en œuvre des systèmes de gestion efficaces, et qu'elles sont responsables. Voilà pourquoi le travail de QMI, vouée à la poursuite de l'excellence commerciale en proposant des services de vérification à valeur ajoutée, constitue un élément essentiel permettant d'offrir des normes efficaces. Les résultats commerciaux de QMI illustrent l'adoption à grande échelle de ces services de valeur par des clients très divers, tels que des dépôts militaires, des hôpitaux, des banques et des fabricants de produits alimentaires.

À l'interne, Groupe CSA applique la même rigueur dans le but d'améliorer constamment ses propres processus; les hauts niveaux de satisfaction enregistrés régulièrement auprès de ses membres et de sa clientèle en sont la preuve. À QMI, par exemple, les délais d'exécution, de la vérification à la certification, ont été réduits de moitié.

CSA International supervise un projet de système de gestion des connaissances qui aidera les employés à créer, à maintenir, à enregistrer et à partager ces informations. De plus, la division élabore de nouveaux objectifs de qualité ainsi que des outils de mesure du rendement du personnel, tout en mettant à jour et en améliorant ses processus d'inspection technique et d'examen.

Grâce à son expérience éprouvée en matière d'engagement à l'égard des parties intéressées et de gestion des processus collaboratifs, CSA tire parti de ses connaissances pratiques et collabore avec une grande variété d'organisations externes, par l'intermédiaire de protocoles d'entente et d'autres moyens permettant de mettre sur le marché des solutions novatrices. Par exemple, la division s'est associée à la National Fire Protection Association (NFPA) et a mis en œuvre des projets conjoints en Gestion des sinistres/Continuité des services et Sécurité électrique au travail. Dans chacun des domaines, on privilégie un processus novateur d'élaboration de normes binationales, pour assurer une collaboration efficace entre intervenants canadiens et américains qui produira des normes reflétant une approche commune harmonisée en matière de gestion des sinistres et de sécurité au travail. En outre, une nouvelle initiative commune avec l'ASTM et axée sur la collaboration et le co-développement de tutoriels interactifs, de modules d'apprentissage et d'études de cas sera utile, tandis que le Canada et les États-Unis examinent ensemble la nécessité d'accorder une plus grande place aux normes dans les programmes des universités et des collèges communautaires.

Mise au point de produits

Les consommateurs, devant le flot constant de nouveaux produits, cherchent de l'information fiable et objective. Parallèlement, les fabricants cherchent des moyens d'améliorer et de différencier leurs produits tout en procédant à leur mise en marché en temps opportun. CSA International et OnSpeX, nos divisions de certification et d'essai de produits et d'évaluation de la performance des produits, reçoivent quotidiennement plus de 100 demandes d'évaluation. L'intégrité et la rigueur de nos évaluations techniques ainsi que l'efficacité de nos services demeurent notre priorité essentielle.

L'évolution de la commercialisation des produits et des contrats d'approvisionnement à l'échelle mondiale nous oblige à demeurer très conscients des conséquences de ces changements et à redoubler de rigueur dans notre utilisation des normes.

Notre service juridique continuera à imposer notre politique de tolérance zéro à l'égard des produits frauduleux ou contrefaits portant des marques de la CSA. Au cours de l'exercice 2007–2008, de nouvelles initiatives et de nouvelles ressources contribueront à maintenir cet engagement.

Au sein des autres divisions de Groupe CSA, nous avons récemment augmenté notre offre de produits et services de manière à répondre à la demande en matière de solutions de vérification et de programmes de certification personnalisés, ainsi que de services de certification biologique. Nous sommes également l'un des membres fondateurs du nouveau Centre d'excellence fiduciaire (CEFEX), projet mondial visant à promouvoir l'utilisation de pratiques exemplaires au sein du secteur de la finance grâce à la certification et à des notations fiduciaires pour les entreprises.

Créer de meilleurs environnements

Les lieux de travail au Canada sont dangereux. Chaque jour, cinq Canadiens meurent à la suite d'accidents sur les lieux de travail ou de maladies liées au travail, ce qui représente un taux par habitant peu enviable par rapport à d'autres pays, selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada. Nous espérons que la création et l'adoption de la première norme canadienne en matière de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail (Z1000) contribuera à améliorer la situation.

Nous avons adopté la norme Z1000 ainsi que la norme ISO 14001 de gestion de l'environnement dans le cadre de nos activités. Nous sommes ravis du fait que deux de nos installations ont reçu l'approbation du vérificateur indépendant qui a procédé à l'évaluation de ces normes à l'interne; d'autres vérifications seront bientôt effectuées dans nos autres installations.

Nos activités prennent de l'expansion, nos lieux de travail également. Des travaux sont en cours afin d'augmenter la capacité de nos laboratoires de Cleveland. Au début de 2007, notre centre d'essais OnSpeX de Shanghai a déménagé dans des installations plus grandes. En outre, plus tard cette année, CSA International ouvrira un tout nouveau laboratoire à Guangzhou, en Chine. D'ici la fin de l'exercice 2007-2008, nous devrions compter près de 200 employés chinois en Chine. De plus, nous avons amorcé un projet de rénovation visant à transformer notre édifice de Toronto, vieux de 55 ans, en un espace hautement fonctionnel alliant efficacité, sécurité et confort.

Notre devoir de responsabilité sociale en tant qu'entreprise nous rappelle qu'il faut également s'occuper des autres. Nous sommes fiers d'aider des gens à devenir propriétaires de leur maison. Au cours de la dernière année, près de 200 de nos employés en Amérique du Nord ont travaillé bénévolement, à l'échelle régionale, à la construction de maisons pour des familles défavorisées, aidant celles-ci à concrétiser leur rêve. Cette année, Groupe CSA commanditera une autre maison construite par Habitat pour l'Humanité, et tous nos bureaux en Amérique du Nord participeront bénévolement à des journées de construction, un geste que nous sommes ravis de répéter.

Pour conclure...

A nos yeux, ce qui compte vraiment, c'est d'améliorer la vie des gens, ainsi que d'améliorer les processus, les produits et les endroits où nous vivons, travaillons et que nous fréquentons.

Nous nous engageons pleinement à atteindre cet mandat et vous encourageons à en apprendre davantage sur les indicateurs de rendement clés (IRC) compris dans ce rapport annuel. Ils nous rappellent notre objectif et nous inspirent dans notre quête d'excellence.

Nous sommes ravis des progrès que nous avons réalisés au cours de 2006-2007; nous nous sommes attaqués à des questions primordiales, nous nous sommes assurés la participation des parties intéressées, et nous avons élargi nos services et nos ressources. Nous remercions sincèrement nos membres et nos employés pour leurs contributions au cours de l'année, pour leur engagement continu, ainsi que pour la passion et l'énergie qu'ils consacrent à l'atteinte de nos objectifs.



Daniel Gagnier
Président du conseil



Robert M. Griffin
Président et chef de la direction



Conseil d'administration

*Membres du Comité exécutif du conseil d'administration

Avant file, de gauche :

Sondra Bruni
Winnipeg, MB

William E. Watchorn*

Président et chef de la direction
ENSIS Management Inc.
Winnipeg, MB

Julia Hill*

(Vice-président du conseil, Groupe CSA)
Secrétaire général
Citoyenneté et immigration Canada
Ottawa, ON

Robert M. Griffin*

Président et chef de la direction
Groupe CSA
Toronto, ON

Daniel Gagnier*

(Président du conseil, Groupe CSA)
Vice-président principal
Affaires internes et extérieures
Alcan Inc.
Montréal, QC

Allan S. Gibbins

Président et chef de la direction
Hubbell Canada Inc.
Pickering, ON

Elizabeth Marie Crown

Professeure Émérite
Université de l'Alberta
Edmonton, AB

Paul Straus

Vice-président et chef de la direction
Home Hardware Stores Limited
St. Jacobs, ON

Millieu file, de gauche :

Malcolm O'Hagan

Président (à la retraite)
National Electrical Manufacturers
Association
Chevy Chase, MD – É-U

Lina Lachapelle

(démission le March 23, 2007)
Directrice Qualité
Environnement et Santé-sécurité
Interquisa Canada
Montréal, QC

Robert P. Bowen

Directeur général
Institut de recherche en construction
Conseil national de recherches
du Canada
Ottawa, ON

Case de Jong

(démission le Oct. 16, 2006)
Président
Kindred Industries Ltd.
Midland, ON

John Cowen*

Consultant
Aurora, ON

Robert J. (R.J.) Falconi

Vice-président, chef du contentieux
et secrétaire général
Groupe CSA
Toronto, ON

Mel Ydreos

Vice-président, Exploitation et
développement des systèmes
de distribution
Union Gas Limited
Chatham, ON

Dos file, de gauche :

Caroline Tompkins

Présidente
Le Forum pour la formation en
commerce international
Ottawa, ON

Greg Wilson

Directeur
Western Management Consultants
Calgary, AB

Linda Anne Lusby

Professeure agrégée
Sciences de l'environnement
Acadia University
Wolfville, NS

Gregory Thomas*

Directeur exécutif
The Alliance International, LLC
Fort Wayne, IN – É-U

Gregory L. Sevick

Premier vice-président, Planification
et service à la clientèle
Enbridge Pipelines Inc.
Calgary, AB

Robert A. Cook

Président et chef de la direction
Nova Scotia Association
of Health Organizations
Bedford, NS

Richard L. Bunn

Berwyn, PA – É-U

Claude Bédard

Vice-président et chef de la direction
The Euclid Chemical Company
Longueuil, QC

Ne figurent pas sur la photo
de groupe :

Douglas V. Baldwin

Président
AMPCon, Inc.
Gormley, ON

Bernd Christmas

Premier vice-président et chef
national autochtone des services
professionnels
Hill and Knowlton Canada
Vancouver, C-B

Douglas G. Hatch*

(Ancien président du conseil)
Président
Core Learning Ltd.
Toronto, ON

Thomas F Zenty III

Président et chef de la direction
University Hospitals Health System
Cleveland, OH – É-U



Équipe de la haute direction

De gauche :

Karen Gaiger

Vice-Présidente, Technologies d'information
Groupe CSA

Wendy J. Tilford

Présidente
QMI

G. Michael Martin

Vice-Président, Finances
Groupe CSA

Robert M. Griffin

Président et chef de la direction
Groupe CSA

Randall W. Luecke

Président
CSA International
OnSpeX

Robert J. (RJ) Falconi

Vice-Président,
Chef du contentieux et secrétaire général
Groupe CSA

Pat Keindel

Présidente, Normes
Association Canadienne de Normalisation

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés et l'information du rapport annuel ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation. Les états financiers consolidés ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative.

Pour aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités, l'Association maintient un système de contrôles comptables internes qui lui permet de fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des documents comptables et la protection de l'actif.

Le comité des finances et de la vérification, formé exclusivement d'administrateurs externes, est nommé chaque année par le conseil d'administration. Le comité des finances et de la vérification rencontre les membres de la direction et les vérificateurs externes pour s'assurer que la direction s'acquitte convenablement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et pour examiner les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs indépendants. Le comité des finances et de la vérification soumet ses constatations à l'examen du conseil d'administration pour que celui-ci approuve la présentation des états financiers consolidés aux membres. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité des finances et de la vérification du conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés indépendamment par Ernst & Young s.r.l. au nom des membres, en conformité avec les PCGR du Canada. Leur rapport indique la nature de leur vérification et énonce leur opinion à l'égard des états financiers consolidés de l'Association.



Robert M. Griffin
Président et chef de la direction
Le 8 mai 2007



G. Michael Martin
Vice-Président, Finances
Le 8 mai 2007

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'Association canadienne de normalisation

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'**Association canadienne de normalisation** au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2007, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 8 mai 2007

Association canadienne de normalisation

Bilans consolidés

Au 31 mars 2007 2006
\$ \$
[en milliers de dollars canadiens]

ACTIF

Actif à court terme

Trésorerie et équivalents	12 668	12 057
Comptes débiteurs, montant net	36 041	32 666
Stocks [note 3]	4 701	4 389
Charges payées d'avance	4 239	3 685
	57 649	52 797
Charges reportées, montant net	287	2 082
Immobilisations, montant net [note 4]	33 711	32 497
Investissement dans une coentreprise [note 5(a)]	155	—
Placements à long terme [note 5(b)]	52 590	46 409
Actif des prestations de retraite constituées [note 10]	38 724	32 575
Actifs incorporels nets et écarts d'acquisition [note 6]	3 834	3 935
	186 950	170 295

PASSIF ET ACTIF NET

Passif et actif net à court terme

Comptes créditeurs et charges à payer	27 623	27 275
Produits constatés d'avance	23 617	21 195
Dépôts des clients	13 231	12 644
	64 471	61 114
Charges à payer pour les autres prestations de retraite et prestations postérieures à l'emploi [note 10]	22 370	17 716
Prêt exigible [note 7]	466	530
Avantage incitatif relatif à un bail	1 433	1 541
	88 740	80 901

Éventualités et engagements [notes 9 et 11]

Actif net

Affecté aux immobilisations	33 711	32 497
Affecté à l'interne à des fins particulières	58 124	51 633
Non affecté	6 375	5 264
Total de l'actif net	98 210	89 394
	186 950	170 295

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil :



Daniel Gagnier
Président du conseil



John Cowen
Président du comité des finances et de la vérification

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

[en milliers de dollars canadiens]

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Affecté aux immobilisations \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	5 264	51 633	32 497	89 394	84 104
Excédent (déficit) des produits sur les dépenses pour l'exercice	17 810	(4 509)	(4 485)	8 816	5 290
Placements en immobilisations, montant net	(5 699)	—	5 699	—	—
Virements en prévision de dépenses futures	(11 000)	11 000	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	6 375	58 124	33 711	98 210	89 394

Voir les notes afférentes

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars

2007
\$

2006
\$

[en milliers de dollars canadiens]

Produits	204 606	196 263
CHARGES		
Directes	100 850	93 662
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	89 943	89 877
Amortissement	4 483	4 817
Amortissement des charges reportées et des actifs incorporels	1 896	2 051
Dépenses liées aux projets	860	810
	198 032	191 217
Bénéfice d'exploitation	6 574	5 046
Revenu de placement	2 093	1 515
Gain (perte) de change	149	(1 271)
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	8 816	5 290

Voir les notes afférentes

État consolidé des flux de trésorerie

	2007	2006
Exercice terminé le 31 mars	\$	\$
[en milliers de dollars canadiens]		

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des produits sur les dépenses pour l'exercice	8 816	5 290
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	6 379	6 868
Perte à la vente d'immobilisations	76	123
Gain à la vente de placements	(61)	(440)
Augmentation de l'actif des prestations de retraite constituées [note 10]	(6 149)	(5 753)
Augmentation des charges à payer pour les autres prestations de retraite et prestations postérieures à l'emploi [note 10]	4 654	3 689
Perte de change	323	846
Amortissement de l'avantage incitatif relatif à un bail	(108)	—
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement [note 8]	(884)	364
Rentrées liées aux activités d'exploitation	13 046	10 987

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	(5 795)	(4 096)
Produit de la vente d'immobilisations	22	2
Acquisition de placements	(41 655)	(58 917)
Produit de la vente de placements	35 420	50 036
Investissement dans une coentreprise	(225)	—
Sorties liées aux activités d'investissement	(12 233)	(12 975)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Produit (remboursement) du prêt	(64)	530
Produit de l'avantage incitatif relatif à un bail	—	1 541
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(64)	2 071
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	749	83
Incidence du taux de change sur la trésorerie	(138)	(414)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	12 057	12 388
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	12 668	12 057

Voir les notes afférentes

Notes aux états financiers consolidés

1. Nature de l'exploitation	15
2. Sommaire des principales conventions comptables	15
3. Stocks	18
4. Immobilisations	18
5. Placements	18
6. Actifs incorporels et écarts d'acquisition	19
7. Prêt exigible	19
8. État consolidé des flux de trésorerie	19
9. Éventualités	20
10. Régimes de retraite	20
11. Engagements	24
12. Instruments financiers et gestion des risques	24

Notes aux états financiers consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

1. NATURE DE L'EXPLOITATION

L'Association canadienne de normalisation (l'« Association ») est une organisation sans capital-actions, qui a été constituée par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois du Canada. L'Association est une société sans but lucratif qui élabore des normes consensuelles, dans les domaines de la sécurité, de la qualité et du rendement, et qui effectue l'évaluation, la certification et l'enregistrement de la conformité en vertu de diverses normes.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Dates de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. Pour l'exercice à l'étude, la date réelle de fin d'exercice a été le 30 mars 2007 et pour l'exercice précédent, le 31 mars 2006. Aux fins des présents états financiers consolidés, le 31 mars fera référence aux dates réelles susmentionnées.

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et comprennent les comptes de l'Association et de ses filiales. Tous les soldes et opérations réciproques d'importance ont été éliminés à la consolidation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et émette des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif déclarés, et sur les actifs et passif éventuels communiqués à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de référence. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en dépôt et les instruments du marché monétaire assortis d'une durée initiale de moins de 90 jours à la date d'achat. Ces titres sont portés au bilan consolidé au coût plus les intérêts courus, ce qui constitue une approximation de la valeur marchande.

Placements

Les placements à court et à long terme sont comptabilisés au coût. Les intérêts et les dividendes sont inscrits à mesure qu'ils sont touchés et les gains, lorsqu'ils sont réalisés. Les primes ou escomptes d'acquisition sont amortis sur la durée jusqu'à l'échéance. Les placements sont dépréciés durant l'exercice au cours duquel il est censé y avoir une moins-value autre que temporaire. Les placements représentant une participation de moins de 50 % sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Stocks

Les stocks détenus en vue d'être revendus sont évalués au moindre du coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti, et du coût de remplacement. Les travaux en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Charges reportées

L'Association engage certains coûts découlant directement de projets particuliers associés à d'importants programmes d'expansion. Ces coûts sont amortis à titre de charges reportées selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée du projet, qui est généralement de trois à cinq ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont portées aux comptes au coût moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement, qui est comptabilisé à compter de l'exercice au cours duquel l'actif est mis en service, est calculé comme suit sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Bâtiments	5 %, amortissement décroissant à taux constant
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel	20 %, amortissement décroissant à taux constant
Matériel informatique et principaux logiciels	Amortissement linéaire sur 3 ans

Les gains et pertes découlant de la cession de certains éléments d'actif individuels sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel la cession a eu lieu.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'Association se conforme à la norme publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), dans le Chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », de son Manuel. Cette norme élimine l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie, mais elle exige que la fraction non amortie de leur valeur comptable fasse l'objet d'un test de dépréciation annuel.

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat, y compris les frais d'acquisition, sur la juste valeur de l'actif identifiable net des activités acquises.

Les actifs incorporels sont comptabilisés à leur valeur attribuée et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative.

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels sont soumis à un test évaluant la dépréciation de leur juste valeur au moins une fois par année pour vérifier si leur juste valeur demeure supérieure ou égale à leur valeur comptable. Toute réduction de la valeur comptable sera comptabilisée dans les résultats d'exploitation de l'exercice.

Régimes de retraite

Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice des régimes de retraite et autres prestations postérieures à l'emploi (comme les soins médicaux et dentaires) est imputé au bénéfice chaque année. Le coût est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations en utilisant les meilleures estimations de la direction concernant le rendement des placements, l'augmentation des salaires et d'autres facteurs. Les futurs niveaux de rémunération et d'inflation ont une incidence sur le montant des prestations de retraite qui seront versées dans l'avenir. Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, des gains et des pertes actuariels ou des modifications des hypothèses sont amortis sur la moyenne des années de service restantes des employés actifs. Les gains et pertes cumulatifs supérieurs à 10 % de la valeur des obligations au titre des prestations constituées ou 10 % de la valeur marchande de l'actif des régimes, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la moyenne des années de service restantes des employés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. Le rendement prévu de l'actif des régimes de retraite est fondé sur sa juste valeur. Le régime de prestations postérieures à l'emploi non liées à la retraite est un régime à prestations déterminées financé par l'Association selon la méthode de la comptabilité de caisse.

L'Association a mis en application les recommandations du Chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA de façon prospective et elle a choisi d'amortir les actifs/obligations transitoires de manière linéaire à compter du 1er avril 2000 sur la moyenne des années de service restantes des employés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. La date de mesure employée par l'Association est le 31 décembre pour l'actif de régime et l'obligation au titre des prestations constituées.

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent les améliorations locatives payées par le propriétaire et la valeur des périodes sans loyer. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du bail, et cet amortissement est comptabilisé comme une réduction des frais de location.

Constatation des produits

Les produits provenant des services d'évaluation, de certification et d'enregistrement, notamment, sont comptabilisés après que l'Association a rendu le service en question. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits pour la période correspondante. Les produits provenant, entre autres, du soutien standard relatif aux ressources, sont comptabilisés selon le pourcentage du service qui a été accompli. Les sommes reçues pour les services qui n'ont pas encore été rendus ou les cotisations annuelles pour une période future figurent au poste des éléments de passif à court terme, à titre de dépôts des clients ou de produits constatés d'avance.

Conversion des devises

Les établissements à l'étranger sont considérés comme des établissements intégrés et leurs comptes sont convertis suivant la méthode temporelle. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis en vertu du taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur pour le mois au cours duquel la transaction a été inscrite. Les éléments d'actif et de passif non monétaires et l'amortissement sont convertis selon les taux de change historiques.

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères relatifs aux entités canadiennes sont convertis aux taux moyens en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges aux taux moyens en vigueur pour le mois au cours duquel la transaction a été inscrite.

Les gains et pertes de change attribuables à la conversion des comptes sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice considéré.

Instruments financiers dérivés et stratégie de couverture des flux de trésorerie

L'Association a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. L'Association a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

L'Association documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan consolidé, à certains engagements fermes ou à certaines opérations prévues. L'Association vérifie également, tant lors du lancement de l'opération de couverture que sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont suffisamment efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts. De temps à autre, l'Association couvre une fraction des risques de change liés à des produits qu'elle prévoit réaliser en devises étrangères en concluant des contrats de change à terme de compensation et des contrats d'option, si elle le juge approprié. Les modalités des contrats de change à terme ou d'option permettent à l'Association de limiter efficacement les risques liés aux fluctuations des taux de change en fonction de taux de change compris dans une certaine fourchette. Comme les modalités essentielles des contrats de change à terme et d'option coïncident avec une fraction des produits en devises étrangères prévus, les variations des flux de trésorerie qui y sont liés et qui sont attribuables aux risques de change devraient être entièrement compensées par le dérivé de couverture. Les gains et pertes de change sur les instruments financiers dérivés libellés en devises étrangères servant à couvrir les produits en devises étrangères prévus sont comptabilisés comme des ajustements des produits lorsque ceux-ci sont inscrits. Dans le cas des contrats de change à terme et d'option utilisés pour couvrir les produits en devises étrangères prévus, la fraction de la prime ou de l'escompte au terme du contrat pour la période précédant la constatation des produits est également comptabilisée comme un ajustement des produits lorsque ceux-ci sont inscrits. Les gains ou pertes, réalisés et latents, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance, sont reportés à titre d'autres éléments de l'actif et du passif à court ou à long terme dans le bilan consolidé et comptabilisés dans le bénéfice pour la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. S'il n'est plus possible que l'opération prévue ait lieu, tout gain ou perte, réalisé ou latent, sur cet instrument dérivé est immédiatement porté au bénéfice.

Actif net affecté à l'interne

Certains éléments de l'actif net sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à de nouvelles applications en matière de normalisation.

3. STOCKS

Les stocks se composent des éléments suivants :

	2007 \$	2006 \$
Travaux en cours	3 858	3 318
Stocks pour revente	843	1 071
	4 701	4 389

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2007			2006		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	4 357	—	4 357	4 357	—	4 357
Bâtiments	29 721	15 092	14 629	29 033	14 406	14 627
Améliorations locatives	2 953	1 868	1 085	2 916	1 791	1 125
Équipement	51 962	41 844	10 118	49 709	40 079	9 630
Matériel informatique et principaux logiciels	28 306	25 620	2 686	27 495	24 859	2 636
Actifs en construction	836	—	836	122	—	122
	118 135	84 424	33 711	113 632	81 135	32 497

Les actifs en construction sont liés à divers projets de rénovation de bâtiments, à de nouveaux appareils de laboratoire et à des applications logicielles. Aucun amortissement n'a été calculé pour ces actifs puisqu'ils n'ont pas encore été mis en service. L'Association a affecté près de 2 400 \$ à la construction pour le prochain exercice.

5. PLACEMENTS

[a] Le placement dans une coentreprise se détaille comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Placement dans une coentreprise		
Placement au coût	455	—
Part de la perte nette pour l'exercice	(300)	—
Total du placement net	155	—

L'Association détient une participation de 34 % dans le Centre d'excellence fiduciaire, qui définit et évalue le risque fiduciaire des organisations en fonction d'un programme de notation fiduciaire.

[b] Les placements à long terme se composent des éléments suivants :

	Échéance 2 à 21 ans \$	Valeur comptable		Valeur marchande	
		2007 \$	2006 \$	2007 \$	2006 \$
Obligations d'État	28 010	29 181	28 197	29 138	28 291
Taux d'intérêt moyen pondéré					
Indiqué 5,0%					
Réal 4,8%					
Actions		22 119	17 902	23 925	18 875
Trésorerie et équivalents détenus par des courtiers		1 290	310	1 296	311
		52 590	46 409	54 359	47 477

6. ACTIFS INCORPORELS ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Les actifs incorporels et les écarts d'acquisition se composent des éléments suivants :

	2007 \$	2006 \$
Carnet de commandes, net d'un amortissement de 267 \$ [166 \$ en 2006]	733	834
Écarts d'acquisition	3 101	3 101
	3 834	3 935

Le montant du carnet de commandes comptabilisé à titre d'actif incorporel fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 ans, ce qui correspond à la période prévue de prestation des services.

7. PRÊT EXIGIBLE

L'Association a contracté un prêt auprès de l'un de ses locataires. Le prêt, qui porte un taux d'intérêt de 8,5 % par année et est remboursable par des paiements du principal mensuels et égaux de 5 \$ plus les intérêts, échoit en mai 2015. L'Association a émis une lettre de crédit de 400 \$ en guise de garantie. La lettre de crédit diminuera selon des montants prédéterminés au cours des quatre prochaines années, une fois certaines conditions remplies.

8. ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Comptes débiteurs	(3 375)	547
Stocks	(312)	(515)
Charges payées d'avance	(554)	(186)
Comptes créditeurs et charges à payer	348	(1 243)
Produits constatés d'avance	2 422	1 573
Dépôts des clients	587	188
	(884)	364

9. ÉVENTUALITÉS

L'Association a été désignée dans un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré d'assurance raisonnable. L'Association est assurée pour de telles poursuites, et toute perte, dans la mesure où elle n'est pas entièrement couverte par ces polices, sera imputée aux résultats d'exploitation pour l'exercice financier au cours duquel la responsabilité aura été établie.

10. RÉGIMES DE RETRAITE

L'Association est le promoteur de divers régimes de prestations postérieures à l'emploi, notamment un régime de retraite à cotisations déterminées et cinq régimes à prestations déterminées, ainsi que de régimes qui offrent aux employés une couverture de soins de santé prolongée. Les prestations de retraite sont fondées sur l'ancienneté et les gains moyens finals. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

Les cotisations de l'Association au régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles. La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées pour 2007 s'est chiffrée à 873 \$ (834 \$ en 2006).

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Association se détaillent globalement comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Obligations au titre des prestations constituées	183 995	179 840
Juste valeur de l'actif des régimes	233 640	202 541
Capitalisation – surplus des régimes	49 645	22 701
Actif des prestations constituées	38 724	32 575
Composantes du coût périodique net des régimes de retraite		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	6 112	5 014
Charge d'intérêts	9 173	8 977
Rendement réel de l'actif des régimes	(28 111)	(25 982)
Perte (gain) actuariel(le)	(9 279)	17 183
Charges (recouvrements) survenu(e)s au cours de l'exercice	(22 105)	5 192
Écart entre les charges survenues au cours de l'exercice et les charges constatées pour :		
Rendement de l'actif des régimes	13 816	13 741
Perte (gain) actuariel(le)	9 890	(16 674)
Coût des prestations au titre des services passés	781	781
Actif transitoire	(3 623)	(3 623)
Coût (recouvrement) périodique net des régimes de retraite	(1 241)	(583)

	2007 \$	2006 \$
Évolution des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations au début de l'exercice	179 840	149 936
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	6 112	5 014
Charge d'intérêts	9 173	8 977
Cotisations des employés	1 952	1 979
Prestations réellement versées	(3 803)	(3 249)
Perte (gain) actuariel(le)	(9 279)	17 183
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	183 995	179 840

	2007 \$	2006 \$
Évolution de l'actif des régimes		
Valeur marchande de l'actif des régimes au début de l'exercice	202 541	172 970
Rendement réel de l'actif des régimes	28 108	25 982
Cotisations de l'employeur	4 842	4 859
Cotisations des employés	1 952	1 979
Prestations réellement versées	(3 803)	(3 249)
Valeur marchande de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	233 640	202 541

La juste valeur de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées a servi à établir les charges de retraite nettes pour les exercices terminés les 31 mars 2007 et 2006.

Voici la ventilation de l'actif des régimes par catégorie d'éléments d'actif :

	2007 %	2006 %
Titres de participation	67,8	64,9
Titres à revenu fixe	28,8	28,6
Autres	3,4	6,5
	100,0	100,0

	2007 \$	2006 \$
Rapprochement de la capitalisation et de l'actif des prestations constituées		
Capitalisation – surplus des régimes	49 645	22 701
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	1 352	1 286
Actif transitoire non amorti	(25 237)	(28 860)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	6 135	6 916
Perte actuarielle nette non amortie	6 829	30 532
Actif des prestations constituées	38 724	32 575

	Date de la dernière évaluation actuarielle	Date de la prochaine évaluation actuarielle
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Employés salariés	Le 31 décembre 2004	Le 31 décembre 2007
Membres de la section locale 967 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 décembre 2004	Le 31 décembre 2007
Membres de la section locale 4559 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 décembre 2004	Le 31 décembre 2007
Personnel cadre désigné	Le 31 décembre 2004	Le 31 décembre 2007

Voici les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations au titre des prestations constituées de l'Association et de leur coût (hypothèses moyennes pondérées) :

	2007 %	2006 %
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation du coût des régimes	5,10	6,00
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	5,20	5,10
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,00	7,00
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Voici d'autres renseignements sur les régimes à prestations déterminées de l'Association :

	2007 \$	2006 \$
Cotisations de l'employeur	4 842	4 859
Cotisations des employés	1 952	1 979
Prestations versées	3 803	(3 249)

Voici des renseignements sur les autres régimes de prestations de retraite et de prestations postérieures à l'emploi de l'Association, globalement :

	2007 \$	2006 \$
Obligations au titre des prestations constituées	37 655	38 967
Juste valeur de l'actif des régimes	—	—
Capitalisation – déficit des régimes	(37 655)	(38 967)
Passif des prestations constituées	(22 370)	(17 716)

	2007 \$	2006 \$
Composantes du coût périodique net des prestations		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	2 083	1 508
Charge d'intérêts	2 016	1 869
Perte (gain) actuariel(le)	(4 713)	6 046
Charges (recouvrements) survenu(e)s au cours de l'exercice	(614)	9 423
Écart entre les charges survenues au cours de l'exercice et les charges constatées pour :		
Perte (gain) actuariel(le)	5 116	(5 993)
Obligation transitoire	844	844
Coût périodique net des prestations, constaté	5 346	4 274

	2007 \$	2006 \$
Évolution des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	38 967	30 115
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	2 083	1 508
Charge d'intérêts	2 016	1 869
Prestations versées	(698)	(571)
Perte (gain) actuariel(le)	(4 713)	6 046
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	37 655	38 967

	2007 \$	2006 \$
Rapprochement de la capitalisation et du passif des prestations constituées		
Déficit du régime à la fin de l'exercice	(37 655)	(38 967)
Cotisations de l'employeur au cours de l'exercice, de la date de mesure à la fin de l'exercice	139	145
Obligation transitoire non amortie	9 283	10 127
Perte actuarielle nette non amortie	5 863	10 979
Passif des prestations constituées	(22 370)	(17 716)

Voici les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations au titre des prestations constituées de l'Association et de leur coût (hypothèses moyennes pondérées) :

	2007 %	2006 %
Hypothèses moyennes pondérées au titre des charges		
Taux d'actualisation	5,10	6,25
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	9,00	9,50
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2013	2013
Taux tendanciel initial des charges pour chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel final des charges pour chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	6,38	6,53
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2013	2013
Hypothèses moyennes pondérées au titre de la présentation de l'information		
Taux d'actualisation	5,30	5,10
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	8,50	9,00
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2013
Taux tendanciel initial des charges pour chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel final des charges pour chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	6,23	6,38
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2013

Une hausse ou une baisse de 1 % (1 % en 2006) du taux tendanciel du coût des soins de santé entraînerait une hausse de 7 538 \$ (8 883 \$ en 2006) ou une baisse de 5 884 \$ (6 791 \$ en 2006) de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 mars 2007, ainsi qu'une hausse de 1 168 \$ (849 \$ en 2006) ou une baisse de 888 \$ (642 \$ en 2006) du coût des prestations et de la charge d'intérêt au titre des services rendus au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Voici des renseignements sur les autres régimes de prestations de retraite et de prestations postérieures à l'emploi de l'Association :

	2007 \$	2006 \$
Cotisations de l'employeur	692	571
Prestations versées	692	571

11. ENGAGEMENTS

L'Association a les engagements suivants en vertu des baux relatifs à son équipement et à ses locaux :

	\$
2008	2 768
2009	2 409
2010	2 133
2011	2 164
2012	2 150
Par la suite	3 405
	15 029

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Instruments financiers

Au 31 mars 2007, l'Association avait divers contrats de change en cours d'une valeur de 23 700 \$ US pour convertir efficacement en dollars canadiens une somme de 23 700 \$ US de ses produits en dollars américains prévus au cours des neuf prochains mois, à des taux de change de 1,11 \$ à 1,18 \$, ce qui réduit l'incidence des fluctuations de ces taux sur les futures rentrées de fonds en dollars américains. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, aucune partie des instruments de couverture n'a été considérée inefficace ou n'a été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La juste valeur de ces contrats à terme correspondait à une perte non réalisée à 40 \$ au 31 mars 2007.

Risque de crédit

L'Association s'expose à des risques de crédit liés aux clients dans le cours normal de ses activités. La direction se protège de ces risques en recourant à la politique de crédit de l'Association et en constituant des provisions suffisantes pour les créances douteuses.

Juste valeur

En raison de la brève période jusqu'à l'échéance de l'actif et du passif à court terme, les valeurs comptables présentées dans le bilan consolidé représentent des estimations raisonnables de leur valeur marchande. La valeur marchande des placements (note 5(b)) est déterminée par des confirmations de tiers indépendants.

Risque de change

L'Association exerce ses activités à l'échelle mondiale et réalise une part considérable de ses produits et charges en dollars américains. Cette situation fait en sorte que certains de ses produits et flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Au 31 mars 2007, le bilan consolidé comprend des montants libellés en devises américaines, qui représentent 54 % (52 % en 2006) de l'actif à court terme, 25 % (28 % en 2006) des placements à long terme et 22 % (21 % en 2006) du passif à court terme.

Nos résultats par rapport aux indicateurs clés

On peut mesurer le rendement de plusieurs façons. Au Groupe CSA, nous nous préoccupons du quotidien et, pour nous, les indicateurs de progrès les plus probants sont ceux qui reflètent l'impact pratique et tangible de nos travaux.

Comment savons-nous que nous contribuons réellement à améliorer la qualité de vie des gens et à réduire le nombre d'accidents personnels? C'est le sujet de cette section.

Dans les pages suivantes, nous examinerons différents aspects critiques qui mobilisent notre attention et nos travaux. Ces indicateurs de rendement clés (IRC) reflètent le degré d'efficacité avec lequel nous avons réussi à mettre les normes au service des personnes et des entreprises. Cette année, nous avons inclus quelques nouveaux IRC afin d'illustrer le rôle que nous jouons en matière de réduction du nombre de décès liés aux incendies résidentiels, d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail et de réduction du nombre d'incendies de fournaises au gaz.

Nos employés et nos membres sont passionnés par leur capacité d'influer positivement sur la vie des gens. La véritable mesure du succès, ce sont eux. Ils font partie intégrante de ces IRC!



Robert M. Griffin

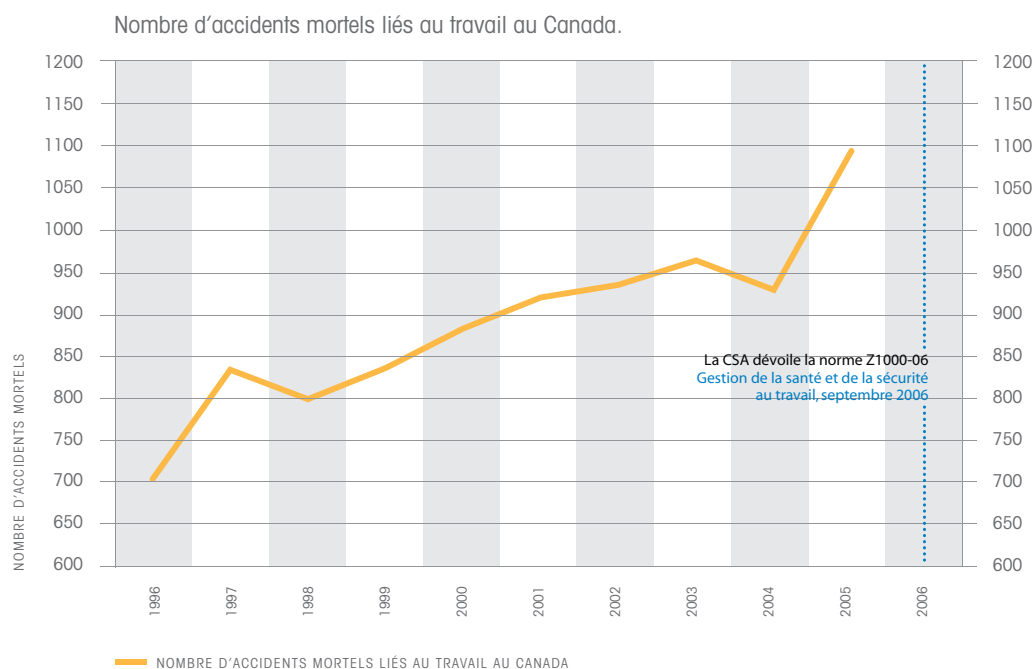
Président et chef de la direction
Groupe CSA

Un besoin de réduire le nombre d'accidents mortels au travail



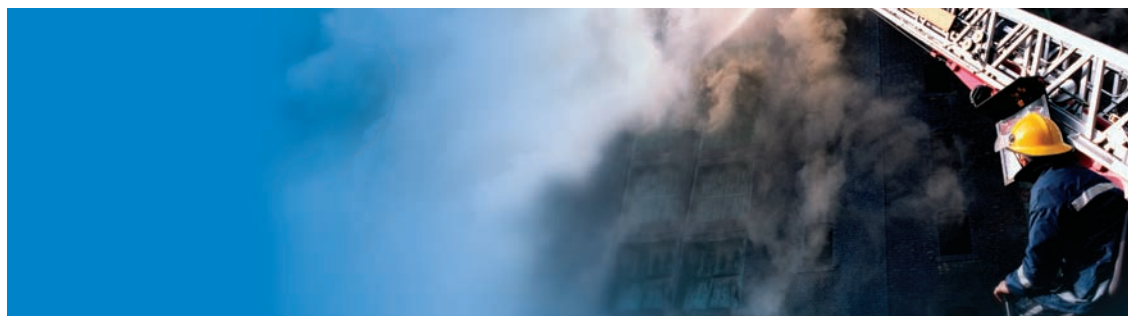
Les normes de la CSA contribuent à réduire les blessures et les décès en milieu de travail.

En 2005, 1 097 travailleurs canadiens sont décédés au travail. En septembre 2006, la CSA a officiellement lancé la norme Z1000 Gestion de la santé et de la sécurité au travail, dans le but précis de contribuer à réduire le nombre de blessures et de décès en milieu de travail au Canada.



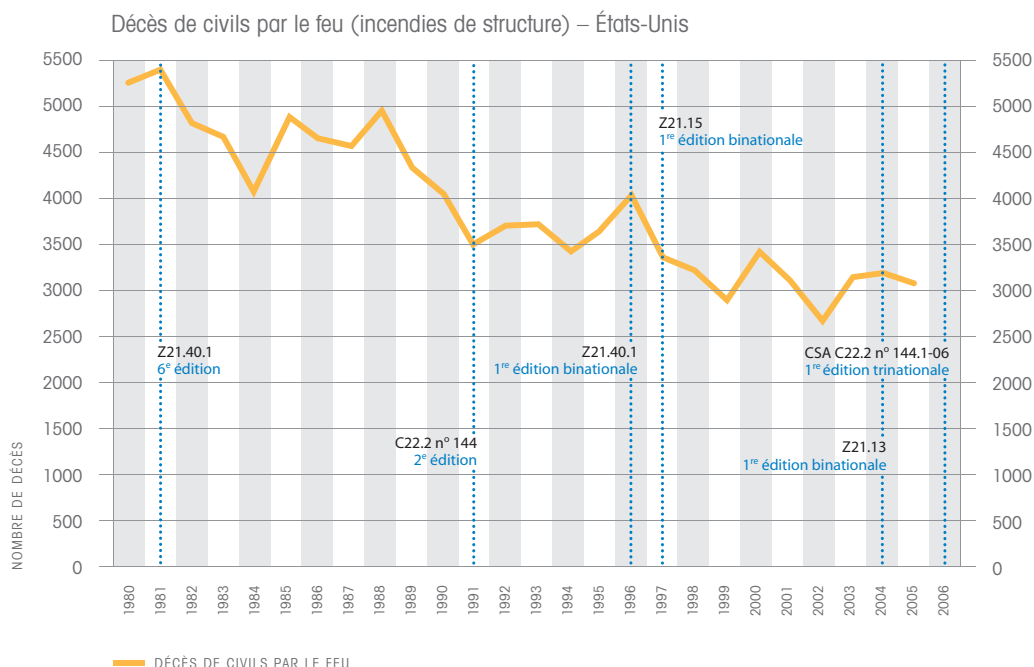
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Norme citée : CSA Z1000-06

Réduction du nombre de décès de civils par le feu



Les normes et les certifications de produits de la CSA contribuent à réduire le nombre de décès de civils par le feu.

Aux États-Unis, le nombre de décès de civils par le feu a diminué de façon soutenue, passant de 5 200 en 1980 à 3 030 en 2005. La CSA publie des centaines de normes et de codes de sécurité sur l'électricité et le gaz aux États-Unis et au Canada, afin de contribuer à abaisser le nombre de décès de civils par le feu et CSA International procède à la certification de produits dans le même but.



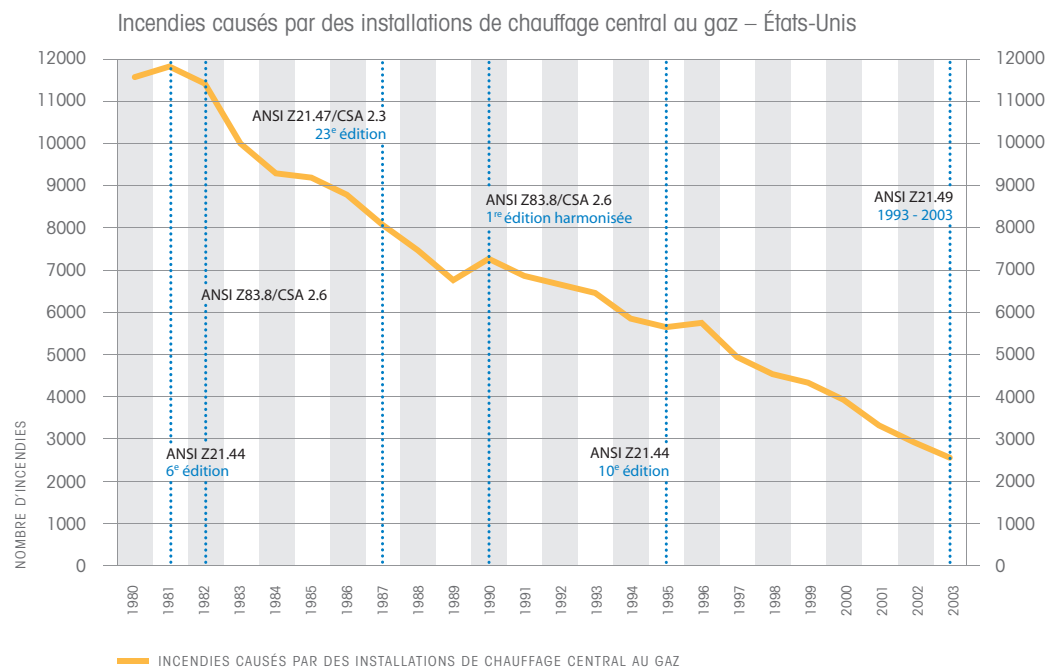
Source : Fire Losses in the United States (Pertes par le feu aux États-Unis), National Fire Protection Association (septembre 2006)
Norme citée : CSA C22.2 n° 144, CSA C22.2 n° 144.1, ANSI Z21.40.1/CGA 2.91, ANSI Z21.13/CSA 4.9, ANSI Z21.15/CGA 9.1

Réduction du nombre d'incendies résidentiels liés au gaz naturel



Les normes et la certification de la CSA aident à protéger nos demeures contre la menace d'incendies causés par des installations de chauffage central alimentées au gaz naturel.

En 1980, aux États-Unis, plus de 11 000 incendies d'immeubles résidentiels impliquant des fournaises au gaz ont été signalés, ainsi que plus de 400 blessures et 40 décès de civils. Depuis, une tendance à la baisse constante a été observée, 2 500 incendies, 167 blessures et 44 décès de civils ayant été enregistrés en 2003. CSA est le premier fournisseur nord-américain de codes d'installation et de normes de santé et de sécurité de produits destinés à l'équipement alimenté au gaz naturel et au propane. CSA International est le chef de file du marché au chapitre de la certification de produits connexes alimentés au gaz naturel.



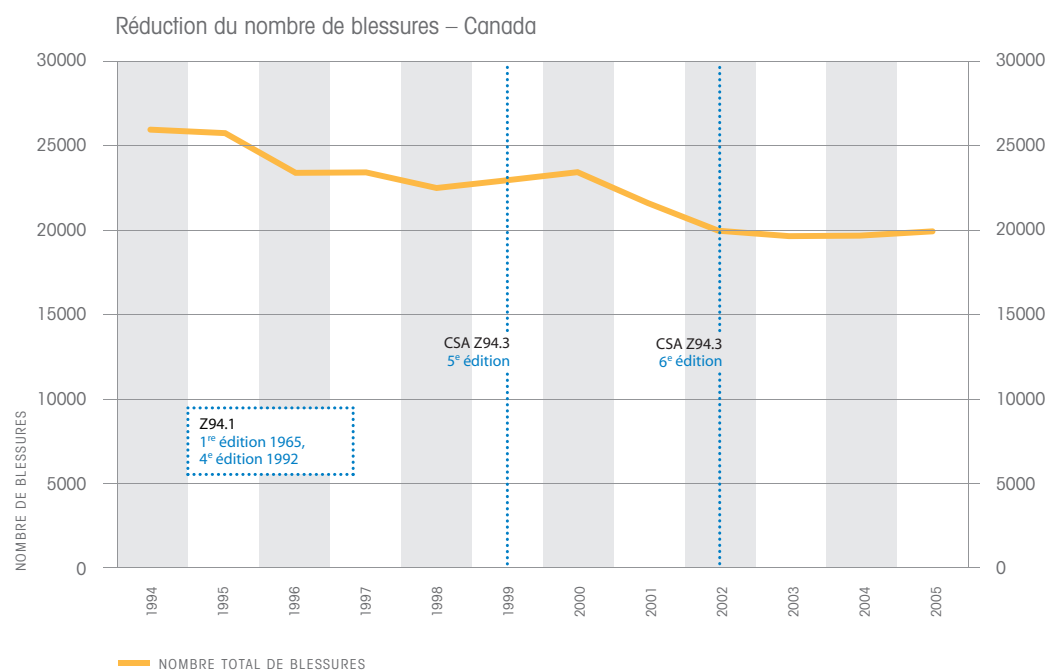
Source : Home Structure Fires with Gas-Fueled Space Heaters or Central Heating Unit as Equipment Involved in Ignition, 1980-2003
(Incendies d'immeubles résidentiels où le feu a été causé par un radiateur électrique portatif ou une installation de chauffage central, 1980-2003),
National Fire Protection Association (January 2007)
Normes citées : ANSI Z21.44, ANSI Z21.47/CSA 2.2, ANSI Z21.48, ANSI Z21.13/CSA 4.9, ANSI Z83.8/CSA 2.6

Un milieu de travail plus sécuritaire



Grâce aux normes de la CSA, vos yeux et votre tête sont mieux protégés.

Parce que vos yeux et votre visage sont importants, nous continuons à améliorer nos normes de sécurité visant les protecteurs oculaires et faciaux. Depuis notre plus récente mise à jour en 2002, le nombre de blessures aux yeux et au visage au travail au Canada a continué à diminuer.



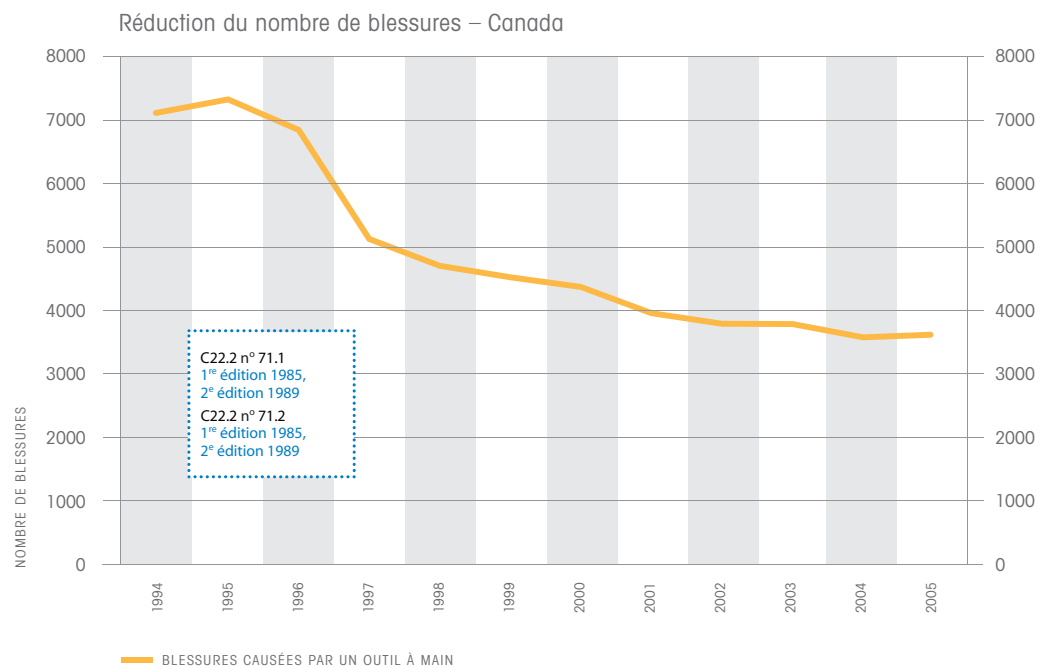
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : Z94.1, Z94.3

Moins de blessures causées par les outils à main



Les normes de la CSA contribuent à réduire le nombre de blessures causées par les outils à main.

Les travailleurs et les employeurs accordent une grande importance à la sécurité au travail, tout comme les fabricants de machinerie et d'équipement professionnels. Depuis 1985, année où la CSA présentait ses normes pour les outils électriques, le nombre d'accidents du travail y étant liés a été réduit.



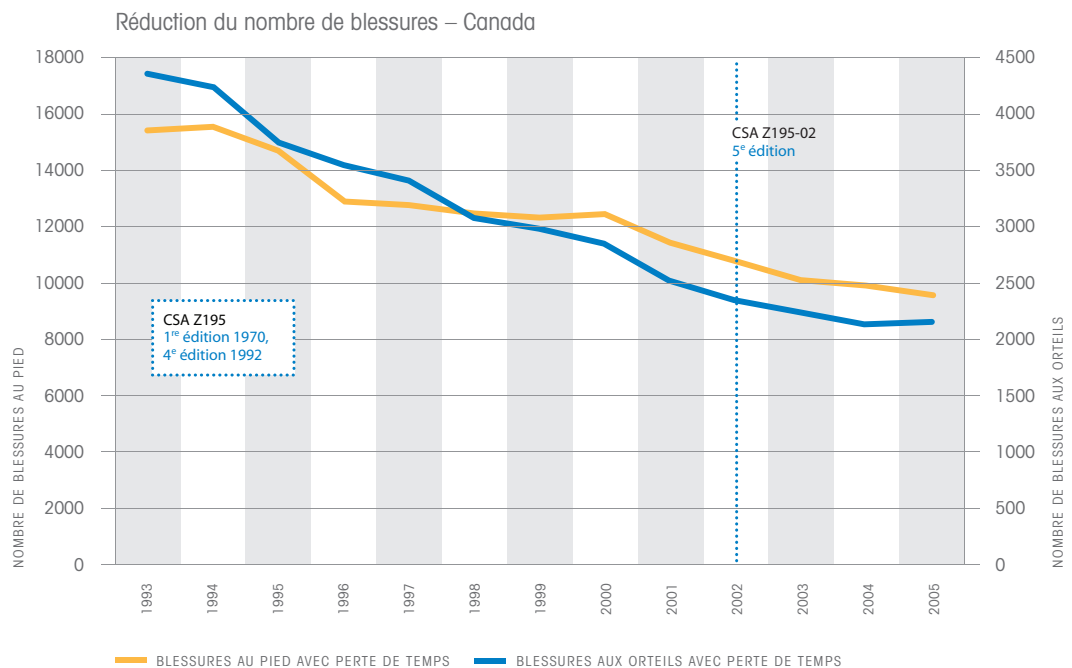
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : C22.2 n° 71.1, CAN/CSA C22.2 n° 71.2

Réduction du nombre de blessures au pied en milieu de travail



Les normes de la CSA contribuent à prévenir les blessures au pied en milieu de travail.

La CSA a présenté une norme relative aux chaussures de sécurité en 1970. Depuis 1992, année de publication de la quatrième édition de cette norme, le nombre de blessures au pied et aux orteils en milieu de travail d'un bout à l'autre du Canada a diminué par milliers annuellement.



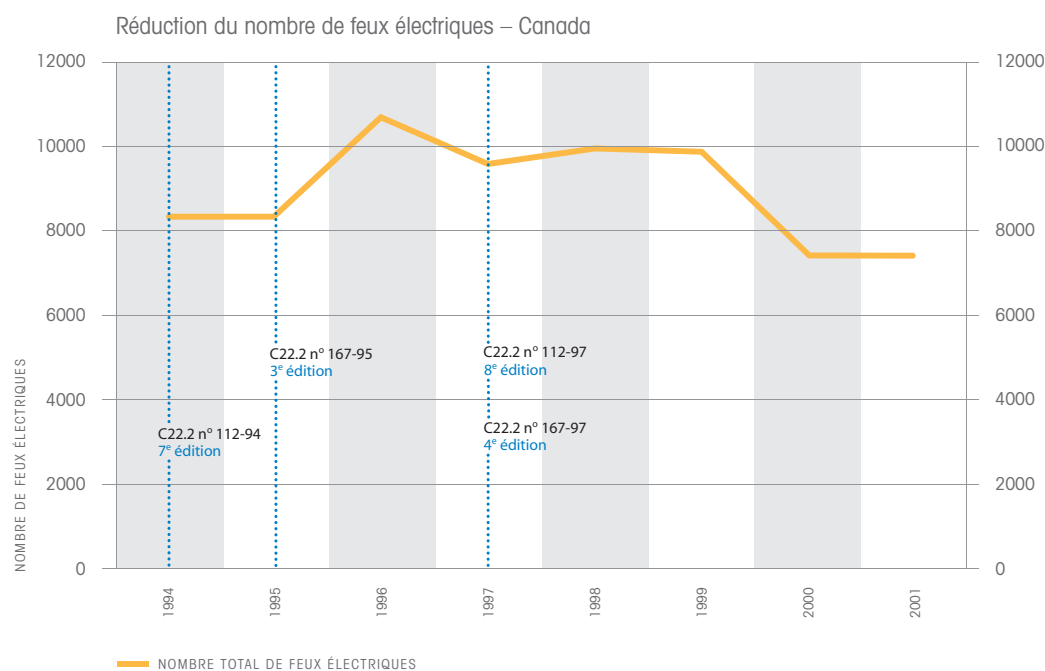
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : Z195

Réduction des risques d'incendies résidentiels



Les normes de la CSA contribuent à réduire les feux d'installations électriques.

La CSA publie 700 normes relatives à l'électricité et à l'électronique, dont bon nombre visent à améliorer la sécurité résidentielle. Des fusibles aux réfrigérateurs, ces normes contribuent à rendre votre domicile plus sécuritaire.



Source : Rapports annuels 1986-2001 Pertes causées par l'incendie au Canada, Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendies, novembre 2005 (Tableau 5 – Pertes causées par l'incendie, selon l'origine)

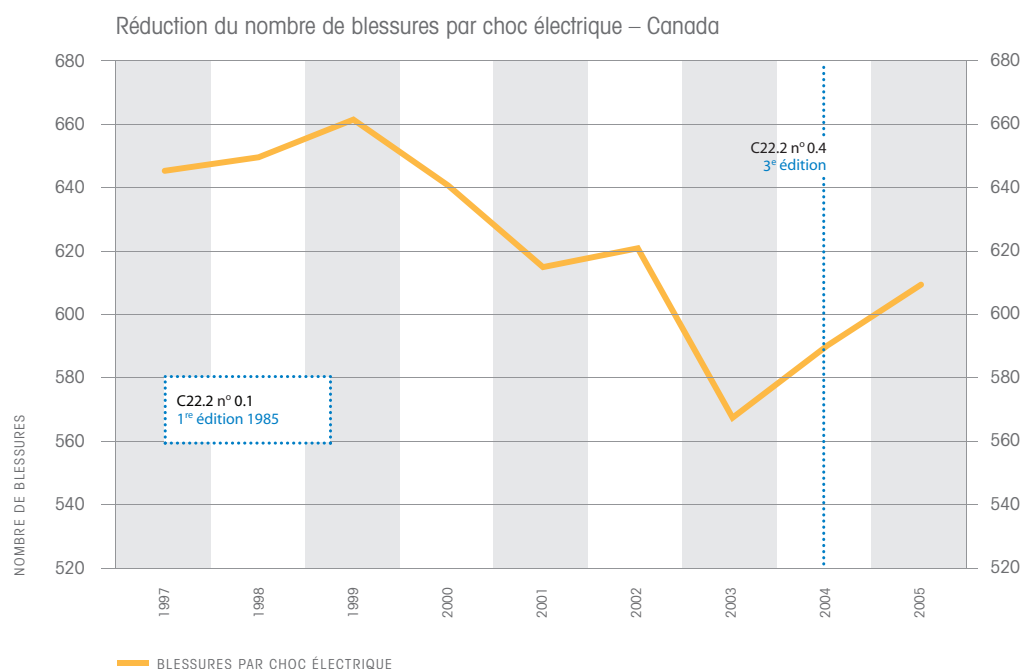
Normes citées : C22.2 n° 61-1942, C22.2 n° 112, C22.2 n° 167

Réduction des cas de choc électrique



Les normes de la CSA contribuent à réduire les blessures provoquées par le courant électrique.

Depuis 1927, le Code canadien de l'électricité de la CSA fournit les normes régissant les appareils électriques au Canada pour contrer les risques de choc et d'incendie. Nous mettons ce code à jour régulièrement de manière à tenir compte des nouvelles technologies et conditions d'exploitation. Au fil des ans, le nombre de blessures liées à des chocs électriques a chuté.



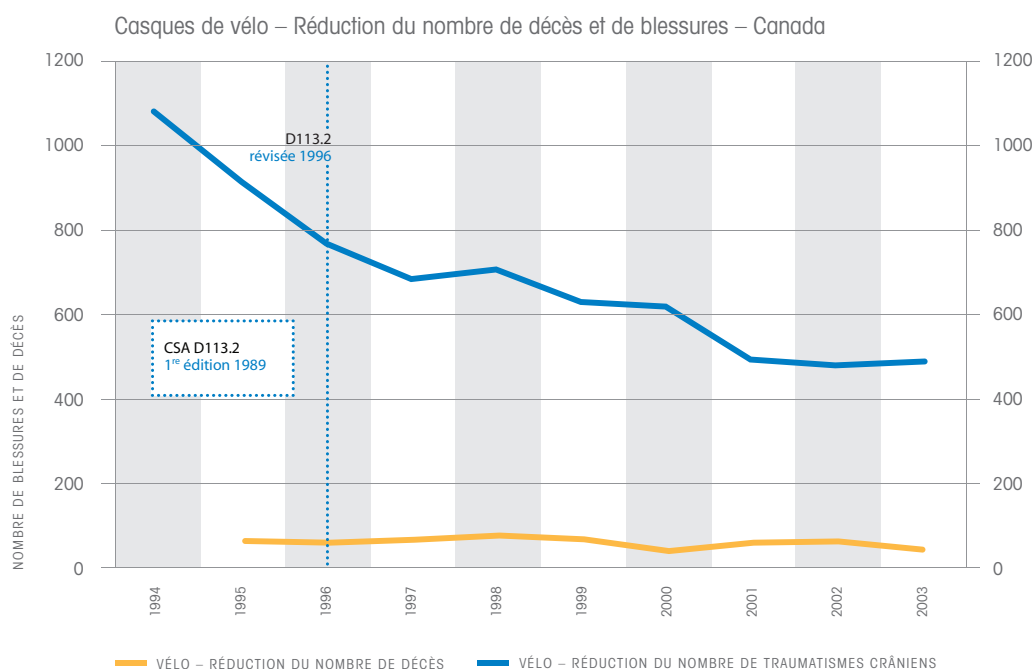
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : C22.2 n° 1, C22.2 n° 0.1, C22.2 n° 0.4

Pour préserver la sécurité des enfants actifs



Les normes de la CSA contribuent à protéger la vie des jeunes.

Les casques de vélo sont un moyen peu coûteux d'assurer notre protection personnelle, ainsi que celle des êtres chers. D'ailleurs, plusieurs provinces canadiennes ont maintenant rendu leur port obligatoire pour les enfants. Les normes de la CSA contribuent à réduire le nombre de décès résultant d'accidents de vélo.



— Source : Transports Canada, Sécurité routière, Statistiques sur les collisions de la route au Canada (site Web de Transports Canada)

— Source : Institut canadien d'information sur la santé, Traumatisme crânien au Canada : une décennie de changements (1994-1995 à 2003-2004), publié en août 2006

Norme citée : CAN/CSA-D113.2-M89 R2004 (1^{re} édition) est devenue une Norme nationale en 1989 (révisée en 1990, 1996)



Groupe CSA

Siège social

178 Rexdale Blvd.

Toronto, Ontario

M9W 1R3

Téléphone: 416.747.4000

Télécopieur: 416.747.4149

Courriel: info@csagroup.org

www.csagroup.org

CSA International

Siège social

178 Rexdale Blvd.

Toronto, Ontario

M9W 1R3

Téléphone: 416.747.4000

Sans frais : 1.866.797.4272

Télécopieur: 416.747.4149

Courriel: certinfo@csa-international.org

www.csa-international.org

QMI

Siège social mondial

20 Carlson Court, Suite 100

Toronto, Ontario

M9W 7K6

Téléphone: 416.401.8700

Sans frais : 1.800.465.3717

Télécopieur: 416.401.8650

Courriel: clientservices@qmi.com

www.qmi.com

Association Canadienne de Normalisation

Siège social

5060 Spectrum Way

Mississauga, Ontario

L4W 5N6

Téléphone: 416.747.4000

Télécopieur: 416.747.2473

Courriel: info@csa.ca

www.csa.ca

OnSpex

Siège social

8503 East Pleasant Valley Road

Cleveland, Ohio

USA 44131-5516

Sans frais: 1.888.CPE.3335

Télécopieur: 216.520.8981

Courriel: info@onspex.com

www.onspex.com

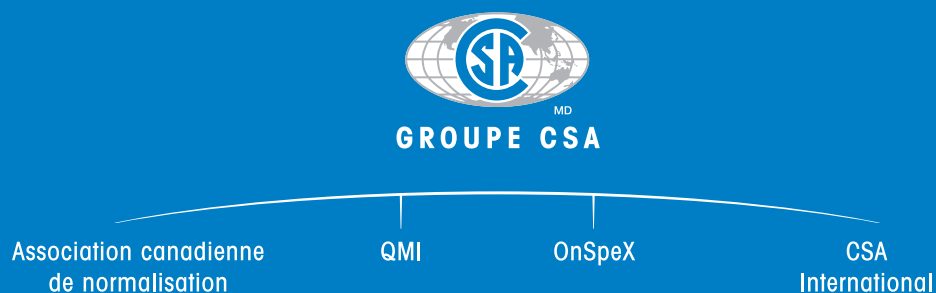
Groupe CSA est une association sans but lucratif desservant le commerce, l'industrie, le gouvernement et les consommateurs. Nous nous consacrons à mettre les normes au service des gens et du monde des affaires. Nous comprenons:

Association canadienne de normalisation qui développe des normes et aide les gens à les comprendre et à les appliquer par le biais de produits d'information et de séminaires.

QMI assure l'enregistrement des systèmes de gestion et des services de formation axés sur le client et représente le plus important registraire en Amérique du Nord.

OnSpeX, nouveau concept à valeur ajoutée en matière d'évaluation, d'inspection et de services consultatifs pour produits grand public, plus particulièrement les produits de consommation durables.

CSA International qui offre des services d'essais et de certification de produits électriques, mécaniques, de plomberie et de gaz et de divers autres produits. Les marques de certification de CSA sont reconnues au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.



MD Marque déposée de l'Association canadienne de normalisation

© Tous droits réservés 2007 Association canadienne de normalisation